

Pour cette nouvelle étape dans la réalisation de la Liste rouge des espèces menacées en France, le risque de disparition de plus d'un millier de plantes, parmi les plus rares du territoire, a été examiné. Les résultats montrent qu'au moins 512 espèces sont menacées de disparition. Cet état des lieux est le fruit d'une collaboration associant le Comité français de l'UICN, la Fédération des conservatoires botaniques nationaux (FCBN) et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN).

Au sein de la flore, les plantes dites "vasculaires" regroupent l'ensemble des fougères et des plantes à graines ou à fleurs. En France métropolitaine, on estime qu'il en existe plus de 4 400 espèces différentes, certaines communes et d'autres très rares. Dans la perspective d'évaluer progressivement le risque de disparition de toutes ces plantes, l'état des lieux a ciblé dans un premier temps 1 048 espèces, sous-espèces et variétés, qui avaient auparavant été sélectionnées pour figurer dans le "Livre rouge de la flore menacée de France".

Menaces sur la flore métropolitaine

La destruction et la modification des milieux naturels figurent au rang des principales menaces pesant sur la flore de métropole. Ainsi, le Panicaut vivipare, petite plante à fleurs bleues, et le Liparis de Loesel, une orchidée discrète, sont tous deux victimes de l'urbanisation et de l'abandon du pâturage extensif. Le premier a vu presque toutes ses localités disparaître depuis 40 ans et a été classé "En danger critique" ; le second est classé "Vulnérable". Les atteintes aux milieux naturels, comme la pollution des milieux humides ou leur drainage, affectent des espèces comme la Saxifrage œil-de-bouc, plante vivace aux pétales jaune doré classée "En danger critique", et la Salicaire faux-thésium, espèce annuelle munies de toutes petites fleurs roses groupées à l'aisselle des feuilles, classée "En danger". Comme d'autres plantes rarissimes, cette dernière est également menacée par la construction d'infrastructures. Enfin, l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles est à l'origine de la régression de nombreuses espèces, comme l'Alsine sétacée, plante grêle aux fleurs blanches classée "En danger", et le Bouleau nain, un arbuste "Quasi menacé", qui subissent l'envahissement par les broussailles des pâturages délaissés.

Parmi les plantes menacées, 73 espèces sont strictement endémiques du territoire métropolitain, ce qui signifie qu'elles n'existent nulle part ailleurs dans le monde. C'est le cas de l'Armérie de Belgentier et de la Violette de Rouen, toutes deux "En danger critique". Trois autres espèces endémiques sont déjà "Eteintes à l'état sauvage" et ne subsistent plus que dans des jardins botaniques. Une quatrième, la Violette de Cry, est désormais "Eteinte".

Des efforts de conservation à amplifier

Pour faire face à ces menaces, de nombreuses actions sont mises en œuvre en France. Plusieurs espèces, comme la Saxifrage œil-de-bouc et le Liparis de Loesel, font l'objet de Plans nationaux d'actions. Des sites naturels abritant des plantes menacées, comme la Benoîte à fruits divers ou la Dioscorée des Pyrénées, bénéficient de mesures de gestion et de protection. Et le développement de banques de graines et de cultures de plants permet d'assurer la conservation ex situ des espèces les plus menacées. Pour mettre en œuvre ces actions et renforcer les connaissances, de nombreux acteurs, parmi lesquels les Conservatoires botaniques nationaux, se mobilisent sur le terrain.

Cette nouvelle avancée de la Liste rouge des espèces menacées en France permet désormais de hiérarchiser les espèces en fonction des menaces et contribue à établir des priorités d'actions. A terme, le chapitre consacré à la flore vasculaire fournira une base cohérente pour orienter les stratégies de connaissance et de préservation de la biodiversité végétale en France.

(Dossier de presse complet ci-joint):

[Télécharger le dossier](#)